

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
31 août 2015
Français
Original : anglais

**Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs
du représentant suppléant du Royaume-Uni
de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
au Conseil de sécurité**

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre datée du 31 août 2015 indiquant que M. Matthew Moody a été nommé représentant suppléant du Royaume-Uni au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

